



DIRECTION JOUÉ FAMILLE
Relations Ecoles

DEMANDE D'INSCRIPTION SCOLAIRE HORS SECTEUR dans une école publique de Joué-lès-Tours

Pour passage en commission pour la rentrée scolaire

La dérogation scolaire **est une procédure exceptionnelle** destinée à formuler une demande d'inscription scolaire en dehors de son secteur d'affectation justifiée par des contraintes particulières et se fait **dans la limite des places disponible**.

La dérogation scolaire doit être une demande du ou des responsables légaux. Elle doit obligatoirement faire l'objet d'une concertation entre les responsables légaux.

Les demandes de dérogations hors secteurs dans le cadre d'un suivi de fratrie ou d'une poursuite de scolarité du cycle maternel au cycle élémentaire, font l'objet d'un accord automatique et d'un formulaire simplifié à remplir à l'accueil Joué Famille de la Mairie au moment de l'inscription scolaire.

Les demandes de dérogations au secteur scolaire pour d'autres motifs : *proximité du lieu de travail, prise en charge de l'enfant par une assistante maternelle, horaires de travail atypique, raisons médicales...* font l'objet d'un formulaire spécifique et d'un passage en commission, et relèvent de la procédure décrite ci-dessous.

Procédure et étapes du traitement :

- 1) Retrait du formulaire de demande en mairie ou sur le site de la ville. Il faut remplir **un imprimé par enfant**.
- 2) Faire viser OBLIGATOIREMENT le formulaire de demande par :
 - La direction de l'école de secteur
 - La direction de l'école demandée
- 3) Dépôt du dossier COMPLET à l'accueil Joué famille de la Mairie: formulaire signé, courrier de motivation et pièces justificatives au plus tard :
 - Fin avril pour un passage en commission mi-mai 2023
 - Le 15 juin pour un passage en commission fin juin 2023
- 4) La demande de dérogation est examinée lors de deux commissions annuelles constituées de l'Elu(e) délégué(e) à l'Education, des Directeurs d'école et des représentants de parents d'élèves.
- 5) La famille est informée de la suite accordée à sa demande uniquement par courrier adressé à son domicile
- 6) En cas de refus, la demande peut être renouvelée uniquement si de nouveaux éléments appuient la demande et étaient non connus au moment de la commission.

Pour obtenir plus de précisions, la famille est invitée à contacter le service Joué Famille.

Consignes :

Le seul dépôt d'une demande de dérogation ne vaut pas acceptation.

Tout dossier incomplet (absence de signatures de directeurs, absence de courrier et/ou pièces justificatives) rend la demande irrecevable. Elle sera automatiquement refusée par la commission.

Aucune demande de dérogation hors secteur pour une entrée en Toute Petite Section (scolarisation avant 3 ans) ne sera accordée. Les classes de TPS ouvertes à Joué-lès-Tours se limitent aux écoles REP et leurs secteurs.



Direction Joué Famille
Relations Ecoles

DEMANDE DE DEROGATION AU SECTEUR SCOLAIRE 2023 / 2024 AUTRES CRITERES ET COMMISSION

Vous trouverez la notice explicative au dos de ce formulaire.

Responsable de l'enfant	Enfant concerné
Nom _____	Nom _____
Prénom _____	Prénom _____
Adresse _____	Né(e) le ____ / ____ / ____
CP _____ Commune _____	Ecole actuellement fréquentée : _____
☎ Domicile _____	Niveau de classe actuellement fréquentée : ☐ Petite section ☐ Moyenne section ☐ Grande section ☐ CP ☐ CE1 ☐ CE2 ☐ CM1 ☐ CM2
☎ Travail _____	
École de Secteur : _____	
École demandée : _____	

CACHET DE L'ÉCOLE ET SIGNATURE DES DIRECTEURS	
Directeur de l'école du secteur scolaire Le / / 2023 Cachet de l'école et Signature du Directeur	Directeur de l'école souhaitée Le / / 2023 Cachet de l'école et Signature du Directeur
MOTIFS ET JUSTIFICATIFS DE LA DÉROGATION Sous réserve de la décision de la commission et des effectifs accueillis à la rentrée scolaire dans l'école demandée	
Objet de la demande : Pour toutes autres demandes, merci de fournir obligatoirement : - Un justificatif de domicile - Un justificatif employeur des deux parents ou du parent - Un courrier précisant les motifs de la demande accompagné des justificatifs éventuels. ☐ J'accepte que ces données soient utilisées pour traiter ma demande de dérogation. Elles seront conservées le temps de la scolarité de l'enfant (maternelle et élémentaire). Vous pourrez modifier ces données en contactant la Direction Joué Famille au 02 47 39 70 83. Fait à Joué-lès-Tours le 2023. Signature : _____	
AVIS FINAL DE LA COMMISSION DE DÉROGATION AU SECTEUR : ☐ Favorable ☐ Défavorable Éventuellement école proposée par la Commission	